



# CONCERTATION PRÉALABLE SUR LE PROJET DU FORT DES TROIS TÊTES

---

DONNEZ VOTRE AVIS  
DU 26 MAI AU 26 JUIN 2026





# ÉDITO

---



## **DES PROJETS UTILES, DURABLES ET PORTEURS D'HÉRITAGE** pour les territoires hôtes

La Solideo Alpes 2030 porte une ambition forte : bâtir les ouvrages nécessaires aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver d'Alpes 2030, tout en laissant un héritage durable aux territoires et à leurs habitants. Au cœur de cette mission, la concertation du public constitue un pilier essentiel. Habitants, élus, acteurs locaux, associations et usagers sont pleinement associés aux réflexions et aux décisions, afin de concevoir des équipements utiles, adaptés et partagés. Ce dialogue continu permet d'ancrer chaque projet dans les réalités des territoires et d'en garantir l'appropriation sur le long terme.

Notre mission dépasse l'échéance des Jeux, elle vise à faire de cet événement exceptionnel un véritable levier de développement pour les territoires. Avec exigence et transparence, nous concevons des infrastructures respectueuses des équilibres de la montagne, pensées dès l'origine pour des usages durables après les Jeux.

**Damien Robert**

*Directeur général exécutif de la Solideo Alpes 2030*



# SOMMAIRE

---

<b>PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU PROJET</b> .....	6
<b>SOLIDEO ALPES 2030</b> .....	7
<b>LA GOUVERNANCE DU PROJET ET LE PROCESSUS DÉCISIONNEL</b> .....	8
Les acteurs du projet .....	8
Les études conduites dans le cadre du projet .....	8
Les prochaines étapes .....	9
<b>LE SITE BRIANÇONNAIS</b> .....	9
<b>POURQUOI CE PROJET ?</b> .....	10
Un projet au croisement des enjeux patrimoniaux, urbains et de mobilité .....	10
<b>LE PROJET DU FORT DES TROIS TÊTES, DE LA SCHAPPE ET DE LA LIAISON PAR CÂBLE</b> .....	12
Un projet global pour transformer deux sites majeurs.....	12
Les effets du projet sur le territoire .....	13
<b>LES ENJEUX DU PROJET</b> .....	14
Enjeux environnementaux et écologiques .....	14
Enjeux techniques et risques.....	14
Enjeux patrimoniaux et réglementaires .....	14
Enjeux urbains et territoriaux .....	15
Enjeux socio-économiques et résidentiels .....	15
Enjeux liés aux Jeux Olympiques et paralympiques et à l'héritage du projet .....	15
<b>LA DÉMARCHE DE CONCERTATION</b> .....	16
Pourquoi une concertation? .....	16
Les modalités d'information et de contribution du public sur le projet .....	16
Le dispositif d'information .....	16
les trois piliers du dispositif de concertation .....	17
Le dispositif de contribution .....	18
<b>MODALITÉS PRATIQUES</b> .....	19

# PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU PROJET

---

Au cœur de Briançon, le projet du Fort des Trois Têtes s'inscrit dans une double ambition : préparer l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver d'Alpes 2030 et construire un héritage durable pour le territoire. Il repose sur la valorisation de deux sites majeurs du patrimoine briançonnais, le Fort des Trois Têtes et l'ancienne usine de la Schappe, ainsi que sur l'amélioration de leur accessibilité.

Le Fort des Trois Têtes, ouvrage militaire bâti dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle selon les principes de Vauban et inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, constitue un site emblématique dominant la ville. En contrebas, l'usine de la Schappe, première grande usine textile de Briançon, témoigne du passé industriel de Briançon. Le projet vise à réhabiliter ces deux ensembles en préservant leur valeur patrimoniale tout en leur donnant de nouveaux usages.

Trois opérations complémentaires structurent ainsi le projet :

- la transformation du Fort des Trois Têtes en village olympique puis en quartier de ville ;
- la reconversion de l'usine de la Schappe en logements et équipements ;
- la création d'une liaison par câble entre la ville basse (parc de la Schappe), la ville haute (Cité Vauban) et le Fort des Trois Têtes, afin d'améliorer l'accessibilité et la connexion de l'ensemble des sites.

L'ensemble constitue un projet urbain global, associant patrimoine, habitat, activités économiques et mobilités, au service des habitants comme des visiteurs.





Station de Montgenèvre

## SOLIDEO ALPES 2030

Capitalisant sur le succès de l'organisation des Jeux de Paris 2024, les partenaires du projet « Alpes Françaises 2030 » ont créé un établissement public dédié à la livraison des ouvrages olympiques sur le modèle de la Société de Livraison des Ouvrages Olympiques créée pour les besoins des Jeux de Paris 2024, dénommée « **Solideo Alpes 2030** ». Chargée de coordonner et, pour certains ouvrages, de piloter directement la réalisation des infrastructures nécessaires aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver d'Alpes 2030, **la Solideo Alpes 2030 assure un triple rôle, à la fois aménageur, superviseur et financeur, et porte à la concertation les projets sous sa maîtrise d'ouvrage.**

Afin de réaliser ou faire réaliser ce programme d'investissement, elle interviendra soit en qualité de maître d'ouvrage direct pour certains ouvrages ou certaines opérations d'aménagement, soit en qualité de coordinateur et de superviseur d'une pluralité de maîtres d'ouvrage responsables d'opérations nécessaires à l'organisation des Jeux.

**Elle assurera ainsi la coordination d'une communauté d'environ vingt maîtres d'ouvrage.**

En ce sens, sa mission consiste à livrer des ouvrages sobres, durables, pensés pour durer sur quatre sites : la Savoie, la Haute-Savoie, le Briançonnais et la ville de Nice.

# LA GOUVERNANCE DU PROJET ET LE PROCESSUS DÉCISIONNEL

---

## LES ACTEURS DU PROJET

Le projet repose sur une gouvernance partenariale associant acteurs publics, institutionnels et opérateurs privés.

### ■ La Solideo Alpes 2030, maître d'ouvrage et coordinateur

La Solideo Alpes 2030 assure la maîtrise d'ouvrage des aménagements publics de l'opération.

**Elle supervise également les maîtres d'ouvrage tiers :** les opérateurs immobiliers en charge de la réhabilitation des bâtiments du Fort et de la Schappe. **Elle veille ainsi au respect du calendrier olympique, organise les financements et garantit la cohérence du projet,** tant dans sa phase olympique que dans sa phase héritage.

### ■ Les collectivités territoriales

La Ville de Briançon, la Communauté de communes du Briançonnais, le Département des Hautes-Alpes et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont étroitement associés au projet. Ils participent à sa définition et à son financement, veillent à son intégration dans les politiques locales et accompagnent sa mise en œuvre.

### ■ L'État et les services institutionnels

Les services de l'État interviennent dans l'encadrement réglementaire, notamment en matière de patrimoine, d'urbanisme, d'environnement et de sécurité. **Ils jouent un rôle essentiel dans l'instruction des autorisations et la protection des sites classés.** L'État participe également au financement des projets.

### ■ Le COJOP Alpes françaises 2030

Le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques est chargé de la préparation opérationnelle des Jeux. Il utilisera les sites en phase olympique et assurera la mise en place des installations temporaires nécessaires.

### ■ Les opérateurs immobiliers et équipes techniques

Des groupements d'opérateurs/investisseurs immobiliers seront désignés pour réaliser notamment les opérations de réhabilitation du bâti existant. Ils s'appuient sur des équipes de maîtrise d'œuvre et des bureaux d'études spécialisés pour concevoir et mettre en œuvre les projets.

---

## LES ÉTUDES CONDUITES DANS LE CADRE DU PROJET

Le projet concerne deux sites principaux situés à Briançon :

- le Fort des Trois Têtes et ses abords ;
- l'usine de la Schappe et ses abords.

Ces sites présentent des caractéristiques très différentes : un ensemble fortifié classé Monument historique et Patrimoine mondial de l'UNESCO dominant la ville, et un ancien site industriel en cœur de ville. Les études doivent donc adapter les solutions à ces contextes spécifiques.

À ce stade, les études sont en cours et portent notamment sur :

- la réhabilitation des bâtiments patrimoniaux et des remparts ;
- la définition et l'insertion architecturale et paysagère des aménagements ;
- les conditions d'accessibilité et de desserte du Fort, via la route existante et par liaison par câble ;
- les effets environnementaux et patrimoniaux.

La concertation permettra d'informer le public et de recueillir les observations afin d'enrichir le projet et d'affiner les choix.

## LES PROCHAINES ÉTAPES

Le projet s'inscrit dans un calendrier directement lié à l'échéance des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver d'Alpes 2030.

Les opérateurs immobiliers sont désignés au printemps 2026, et s'ensuivra le dépôt des demandes d'autorisations administratives au cours de la même année. Les travaux doivent débuter en 2027, [PB3] avec un objectif de livraison des ouvrages au plus tard en septembre 2029, afin de permettre leur mise à disposition pour l'organisation des Jeux.

À l'issue de la période olympique, les aménagements feront l'objet d'une reconversion dans leur configuration dite « héritage », destinée à répondre aux besoins durables du territoire.

## LE SITE BRIANÇONNAIS

Implanté au nord des Hautes-Alpes, le Briançonnais affirme une identité alpine forte, **portée par un cadre naturel remarquable**. Territoire de haute montagne, il s'articule autour de Briançon, ville fortifiée inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, et d'un réseau de vallées et de stations reconnues à l'échelle internationale. Appelé à accueillir plusieurs épreuves des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver d'Alpes 2030, le Briançonnais se distingue par un équilibre singulier entre excellence sportive, attractivité touristique et art de vivre en montagne.

Dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver d'Alpes 2030, **le pôle Briançonnais engage une dynamique de transformation ambitieuse**. Les projets menés et concertés visent la modernisation des équipements, l'amélioration des mobilités et le développement d'aménagements durables, conciliant sobriété et attractivité. Pensés dans une logique d'héritage, les ouvrages des Jeux 2030 contribueront durablement au rayonnement du territoire et à l'amélioration du cadre de vie de ses habitants.

Village Briançonnais



# POURQUOI CE PROJET ?

---

## UN PROJET AU CROISEMENT DES ENJEUX PATRIMONIAUX, URBAINS ET DE MOBILITÉ

Le projet du Fort des Trois Têtes et de la Schappe répond à plusieurs enjeux structurants pour le territoire briançonnais. Il s'inscrit d'abord dans **une logique de valorisation d'un patrimoine exceptionnel**, en proposant la réhabilitation de sites aujourd'hui peu ou pas utilisés, tout en respectant leur valeur historique et architecturale.

Il vise également à accompagner **le développement de la ville en proposant de nouveaux logements et en diversifiant les fonctions urbaines**, à travers la création d'un quartier mixte intégrant habitat, activités économiques, commerces et services.

Par ailleurs, la question de l'accessibilité du Fort constitue un enjeu central du projet. Aujourd'hui principalement desservi par une route vétuste, le

site présente des contraintes d'accès importantes. La réhabilitation de la voirie ainsi que la création d'une liaison par câble apparaissent comme la solution permettant d'améliorer fortement la desserte, et la connexion de plusieurs secteurs de la ville (ville basse-ville haute-Fort), tout en limitant les effets environnementaux et paysagers.

Enfin, **le projet répond aux besoins spécifiques liés à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver d'Alpes 2030**, en offrant des capacités d'hébergement adaptées, tout en anticipant leur reconversion future. Il s'inscrit ainsi dans une double temporalité, conciliant exigences événementielles et vision de long terme.

Briançon





# LE PROJET DU FORT DES TROIS TÊTES, DE LA SCHAPPE ET DE LA LIAISON PAR CÂBLE

---

## UN PROJET GLOBAL POUR TRANSFORMER DEUX SITES MAJEURS

Le projet repose sur la **transformation progressive du Fort des Trois Têtes et de l'usine de la Schappe**, selon deux phases distinctes mais complémentaires. Dans un premier temps, correspondant à la phase olympique, le Fort des Trois Têtes accueillera le village olympique du pôle briançonnais. Les bâtiments existants seront adaptés de manière temporaire et réversible afin de permettre l'hébergement des athlètes et de leurs accompagnants, dans des conditions conformes aux exigences du Comité d'organisation. L'usine de la Schappe pourra, via une réhabilitation visant à préserver sa structure existante, compléter ce dispositif en accueillant des fonctions logistiques ou d'hébergement.

Dans un second temps, à l'issue des Jeux, les deux

sites seront reconvertis dans une configuration dite « héritage ». Le Fort des Trois Têtes sera transformé en un nouveau quartier de ville, comprenant principalement des logements, mais aussi des activités économiques, touristiques et de loisirs. L'usine de la Schappe permettra de développer une offre de logements, de commerces et d'espaces publics.

L'amélioration de la desserte du Fort constitue un élément structurant du projet. La création d'une liaison par câble reliant les trois polarités que sont la ville basse (au niveau de l'usine de la Schappe), la ville haute, et le Fort est actuellement à l'étude. Cette solution permettrait de proposer un mode de transport rapide, régulier et décarboné, tout en



Le Fort des Trois Têtes

limitant les aménagements nécessaires au sol. Les caractéristiques techniques de cette liaison restent à préciser, notamment le choix entre différentes technologies possibles. Cette liaison permettra

également, dans une phase héritage, d'offrir un mode de transport collectif performant, au bénéfice des résidents et des professionnels des secteurs concernés, ainsi que des touristes.

## LES EFFETS DU PROJET SUR LE TERRITOIRE

Au-delà de sa fonction liée à l'accueil des Jeux, le projet vise à produire des effets durables sur le territoire. Il contribue à **la valorisation du patrimoine briançonnais, à la diversification de l'offre de logements et à la création de nouvelles activités économiques.**

Il participe également à **l'amélioration des mobilités locales**, en proposant des solutions alternatives à la

voiture individuelle pour accéder à la Cité Vauban et au Fort depuis la ville basse (au niveau de l'usine de la Schappe). Plus largement, il s'inscrit dans une dynamique de transformation urbaine visant à renforcer l'attractivité de la ville et à améliorer le cadre de vie des habitants.

L'ancienne usine de la Schappe



# LES ENJEUX DU PROJET

Le projet de transformation du **Fort des Trois Têtes et de l'usine de la Schappe** s'inscrit dans **une démarche globale de revalorisation d'un site patrimonial majeur, tout en répondant à**

**des enjeux contemporains de développement urbain, d'attractivité et de transition territoriale.**

Ces enjeux peuvent être analysés selon plusieurs grandes thématiques complémentaires.

## ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET ÉCOLOGIQUES



Le périmètre d'étude est situé dans un contexte montagnard caractérisé par **une topographie marquée et une occupation du sol diversifiée**. Il comprend un ensemble d'ouvrages militaires histo-

riques constitués de bâtiments, de remparts, de fossés et de plateformes fortement minéralisées, associés à un réseau de voies d'accès et de pistes générant localement des sols compactés et des talus anthropisés.

Ces éléments artificiels s'insèrent au sein de milieux naturels majoritairement boisés, dominés par des forêts montagnardes de conifères, principalement composées de pin sylvestre, d'épicéa et ponctuellement de mélèze.

Les secteurs ouverts sont représentés par des pelouses sèches installées sur des sols peu épais, ainsi que par des milieux rocheux et des éboulis liés à la géomorphologie

locale et aux aménagements anciens.

Les interventions prévues se concentrent sur des bâtiments existants et des zones anthropisées, ce qui s'inscrit dans une logique de limitation de l'artificialisation des sols.

**Les études écologiques menées mettent en évidence une biodiversité vaste liée à cette mosaïque variée d'habitats.**

Les bâtiments du Fort jouent notamment un rôle de refuge pour de nombreuses espèces, en particulier des chiroptères et des oiseaux nicheurs. L'enjeu principal réside donc dans la prise en compte de ces habitats existants, notamment lors des phases de travaux, afin de limiter les perturbations et de prévoir les compensations nécessaires.

Par ailleurs, certaines vigilances spécifiques devront être intégrées pour le transport par câble par exemple, pour prendre en compte certaines espèces d'oiseaux nichant dans les falaises.

## ENJEUX TECHNIQUES ET RISQUES



Le projet est situé en zone de montagne et les risques associés sont pris en compte dans la conception des aménagements.

À cela s'ajoutent des contraintes spécifiques héritées de l'histoire militaire du site du Fort, comme

le risque pyrotechnique, à prendre en compte notamment lors de la phase travaux. Les mesures d'atténuation de ce risque sont déjà en cours (compléments de diagnostics).

## ENJEUX PATRIMONIAUX ET RÉGLEMENTAIRES



**Le Fort des Trois Têtes bénéficie d'un statut patrimonial exceptionnel**, en tant que monument historique classé et élément des fortifications de Vauban, inscrites au patrimoine

mondial de l'UNESCO. Ce contexte impose un cadre réglementaire particulièrement exigeant.

Le projet doit ainsi concilier **la préservation de l'authenticité du site avec son adaptation à de nouveaux usages**. Cela implique une restauration fidèle des bâtiments existants, le respect des

caractéristiques architecturales d'origine, ainsi qu'une intégration maîtrisée des nouveaux aménagements et constructions. L'enjeu est donc d'assurer une continuité entre patrimoine et création contemporaine, sans altérer la valeur historique du site.

Par ailleurs, **le projet s'inscrit dans un cadre réglementaire plus large**, notamment celui du **plan local d'urbanisme et des objectifs de zéro artificialisation nette (ZAN)**, renforçant l'intérêt d'une opération de réhabilitation plutôt que d'extension urbaine classique.

---

## ENJEUX URBAINS ET TERRITORIAUX



À l'échelle de Briançon, le projet répond à des problématiques urbaines structurelles. La ville se caractérise aujourd'hui par une organisation fragmentée, avec une forte concentration des fonctions dans la ville basse et une spécialisation des quartiers. Cette configuration génère des besoins importants en déplacements et limite la mixité fonctionnelle.

La transformation du Fort des Trois Têtes en nouveau quartier va créer une centralité complémentaire,

connectée au reste de la ville. L'enjeu est de faire du Fort un espace pleinement intégré au tissu urbain, et non un site isolé à vocation uniquement touristique. Le projet de transport par câble constitue à ce titre un point clé, non seulement destiné à relier le Fort au centre-ville mais permettant également de relier la cité Vauban, d'accès aujourd'hui peu aisé. Il sera associé à des aménagements publics dans l'enceinte du Fort et à ses abords mais aussi aux abords de l'usine de la Schappe (voirie-réseaux divers, stationnement, paysage...).

---

## ENJEUX SOCIO-ÉCONOMIQUES ET RÉSIDENTIELS



Le projet s'inscrit dans un contexte local marqué par des tensions sur le marché du logement et une dynamique démographique fragile. Briançon connaît une baisse de sa population, liée notamment à un solde migratoire négatif et à une difficulté à maintenir des résidents permanents.

Cette situation est accentuée par la forte proportion de résidences secondaires et par des prix immobiliers élevés, qui limitent l'accès au logement pour les ménages locaux, en particulier les familles. Le projet du Fort et de la Schappe constitue ainsi une

opportunité majeure pour développer une offre de logements adaptée aux besoins du territoire.

L'enjeu est de proposer une mixité de produits résidentiels, permettant à la fois de répondre aux parcours résidentiels des habitants, d'attirer de nouveaux ménages et de soutenir l'économie locale en facilitant le logement des travailleurs.

Au-delà du logement, le projet participe également au renforcement de l'attractivité globale de Briançon, en valorisant son patrimoine, en diversifiant ses fonctions urbaines et en consolidant son rôle de pôle économique et touristique à l'échelle du territoire.

---

## ENJEUX LIÉS AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES ET À L'HÉRITAGE DU PROJET



La perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver d'Alpes 2030 constitue un élément structurant du projet. Elle agit comme un catalyseur, en accélérant les dynamiques de transformation et en donnant une visibilité nationale et internationale au site.

Le projet repose sur une logique en deux temps: une phase temporaire correspondant à l'accueil du village olympique, puis une phase pérenne d'« héritage »

visant à transformer ce village en quartier durable. Cette double temporalité implique une conception adaptable des aménagements, capable de répondre à des usages différents dans le temps.

Elle soulève également des enjeux en termes de calendrier, de gouvernance et de coordination des acteurs, dans un contexte contraint. La réussite du projet dépendra en grande partie de la capacité à assurer la transition entre ces deux phases, afin d'éviter l'effet de site sous-utilisé après l'événement.

# LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

---

La Solideo Alpes 2030 fait le choix d'une démarche fondée sur l'information, le dialogue et l'association progressive des publics. Dans un contexte où les grands projets sont attendus autant qu'ils peuvent susciter d'interrogations, la concertation est conçue comme une condition de qualité des projets et non comme une formalité périphérique. Elle doit permettre d'expliquer les objectifs, de rendre les opérations compréhensibles, de recueillir les attentes et

les vigilances, d'anticiper les contraintes techniques, foncières ou réglementaires, et de nourrir des décisions plus robustes. Cette participation s'inscrit dans la durée, avec une logique d'information continue, de dispositifs adaptés aux réalités locales et d'attention particulière portée aux habitants, aux usagers, aux élus, aux associations et aux acteurs économiques.

---

## POURQUOI UNE CONCERTATION ?

La concertation constitue une étape essentielle dans l'élaboration du projet de transformation du Fort des Trois Têtes et de l'usine de la Schappe, à un moment où les grandes orientations sont définies mais où certaines modalités d'aménagement, d'usage et d'intégration restent à préciser. Elle permet d'enrichir le projet en confrontant les intentions initiales aux réalités du territoire, aux pratiques existantes et aux attentes des différents acteurs concernés.

Dans ce cadre, la concertation vise notamment à mieux appréhender les conditions d'insertion du futur quartier dans le fonctionnement global de Briançon. Elle doit permettre d'éclairer les enjeux liés à la connexion des sites, aux mobilités quotidiennes, mais aussi à l'articulation entre les différents usages envisagés « résidentiels, touristiques, économiques et de services ». Elle contribue également à **identifier les points de vigilance**, qu'ils soient environnementaux, patrimoniaux

ou techniques, afin d'en tenir compte dans la poursuite des études et dans la définition des aménagements. À ce stade, la concertation n'a pas vocation à remettre en question les fondements du projet, à savoir la réhabilitation et la valorisation du Fort des Trois Têtes et de l'usine de la Schappe, ni l'opportunité qu'il représente pour le développement de Briançon, notamment dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver d'Alpes 2030 et de leur héritage. En revanche, elle doit permettre de préciser les choix encore ouverts, de mieux comprendre les attentes des habitants et des usagers, et d'ajuster le projet en conséquence.

Elle constitue ainsi un temps de dialogue et de co-construction, visant à renforcer la qualité, la lisibilité et l'acceptabilité du projet, en veillant à son adéquation avec les spécificités et les besoins du territoire.

---

## LES MODALITÉS D'INFORMATION ET DE CONTRIBUTION DU PUBLIC SUR LE PROJET

La démarche de concertation préalable autour du projet du Fort des Trois Têtes s'appuie sur un dispositif d'information et de participation pensé pour être accessible à tous les publics concernés. Il combine des outils numériques et physiques, des supports

d'information et des modalités de contribution, afin d'offrir à chaque habitant, usager ou acteur du territoire la possibilité de s'informer et de s'exprimer sur le projet dans les meilleures conditions.

---

## LE DISPOSITIF D'INFORMATION

Du 26 mai au 26 juin, un dispositif de concertation, structuré de différents temps d'échanges est déployé. Plusieurs supports d'information complémentaires sont déployés pour garantir une diffusion large et

accessible des informations relatives au projet, à ses enjeux et à son calendrier. Ces outils sont conçus pour toucher des publics variés, avec des modalités de consultation adaptées à chacun.

## LES TROIS PILIERS DU DISPOSITIF DE CONCERTATION

- Informer largement
- Permettre la participation de tous
- Garantir la prise en compte des contributions

### ■ Le dossier de concertation et le bilan de concertation

Ce dossier de concertation constitue le document central d'information de la démarche. Structuré et pédagogique, il présente de manière complète et accessible l'ensemble des éléments nécessaires pour comprendre le projet et ses enjeux.

Il aborde notamment :

- Les éléments de diagnostic du territoire concerné ;
- les objectifs du projet et les besoins auxquels il répond ;
- les caractéristiques prévisionnelles du projet ;
- les enjeux identifiés.

**Ce document est disponible en version numérique sur le site dédié à la concertation, et en version papier lors des réunions publiques.** Il est également intégré au kit de communication partenarial mis à disposition des collectivités.

À l'issue de la démarche, un bilan de concertation sera élaboré et rendu public, notamment via le site dédié à la concertation. Il retracera l'ensemble des contributions reçues, les principaux enseignements de la démarche et les suites envisagées par la Solideo Alpes 2030.

### ■ Le site internet dédié à la concertation

Un site internet dédié est accessible tout au long de la concertation à l'adresse suivante :

 [participationcitoyenne.solideo-2030.com](https://participationcitoyenne.solideo-2030.com)

Ce site constitue le point d'entrée stable et permanent de la concertation. Il permet de :

- consulter le calendrier des événements et des étapes de la concertation ;
- télécharger l'ensemble des documents de concertation ;

- accéder aux supports de présentation utilisés lors des réunions ;
- suivre le déroulé de la démarche en temps réel ;
- déposer une contribution en ligne via le registre numérique.

### ■ Le flyer d'information

Outil d'information pédagogique, le flyer présente l'ambition de la Solideo Alpes 2030 et le projet ainsi que les modalités de participation à la concertation.



### ■ L'affiche communicante de la concertation

Présente en mairie, l'affiche incite à la participation avec un QR code pour s'inscrire aux événements. Elle sera présente en mairie de Briançon.

### L'affiche réglementaire de la concertation

Un dispositif d'affichage réglementaire est déployé dans la commune de Briançon.

### L'annonce légale dans la presse

Une annonce légale est parue dans les journaux suivants :

- Le Dauphiné Libéré
- TPBM - Semaine Provence

### ■ Le dispositif d'information auprès des communes

Afin d'assurer une diffusion de l'information au plus près des habitants, **un kit de communication est mis à disposition des collectivités concernées.** Ces outils d'information permettent de relayer efficacement la démarche de concertation auprès des riverains en amont et pendant la concertation. Il comprend l'ensemble des outils d'information.



## LE DISPOSITIF DE CONTRIBUTION

### ■ Le registre numérique

Le registre numérique est accessible en continu sur le site dédié à la concertation (participationcitoyenne.solideo-2030.com) pendant toute la durée de la démarche. Il constitue **le point d'accès centralisé pour les contributions en ligne.**

Il permet au public de :

- consulter l'ensemble des documents de concertation mis en ligne ;
- déposer une observation, une question ou une proposition à tout moment, depuis n'importe quel support (ordinateur, tablette, smartphone) ;
- suivre l'avancement de la démarche et les mises à jour de la documentation.

### ■ Les registres papier en mairie

Un registre papier est mis à disposition en mairie de Briançon durant toute la période de concertation. Ce dispositif s'adresse aux habitants qui préfèrent ou ne peuvent pas utiliser les outils numériques, et garantit que chaque voix peut être entendue. Ce registre permet au public de consulter les principaux éléments du projet et de consigner une

contribution directement sur place, dans un espace familier et accessible. Il complète le registre numérique en offrant une modalité de participation de proximité, partagée et de plain-pied.

### ■ Le cahier d'acteur : une contribution argumentée pour les acteurs structurés

Le cahier d'acteur est une modalité de contribution spécifiquement conçue pour les acteurs structurés du territoire : collectivités, associations, acteurs économiques, institutions et organisations professionnelles. Il leur offre **la possibilité de formaliser une position argumentée sur le projet, en présentant leurs analyses, leurs attentes, leurs points de vigilance ou leurs propositions dans un cadre structuré et lisible.** Le cahier d'acteur est ainsi un outil de dialogue constructif entre la maîtrise d'ouvrage et les parties prenantes organisées du territoire.

## MODALITÉS PRATIQUES

Le gabarit du cahier d'acteurs ainsi que son mode d'emploi sont téléchargeables sur le site dédié : [participationcitoyenne.solideo-2030.com](https://participationcitoyenne.solideo-2030.com).

Les cahiers d'acteurs complétés sont à transmettre à la Solideo Alpes 2030 selon les modalités indiquées sur le site.





**Solideo Alpes 2030**  
| Société de livraison |  
des ouvrages olympiques

Site  
**Briançonnais**



Retrouvez toutes les informations  
liées à la concertation sur  
[participationcitoyenne.solideo-2030.com](https://participationcitoyenne.solideo-2030.com)